

VOS INTERVENTIONS – CC du 8 juin 2015 – M. FRANCOIS

Motions

**Proposition de motion déposée par M. François et Mme Abbad concernant
« la signature par la Ville de Bruxelles de la Déclaration de Paris pour un
engagement solidaire dans la lutte contre le sida »**

**Projet de motion déposé par le Collège relatif à « la signature par la Ville de
Bruxelles de la Déclaration de Paris pour un engagement solidaire dans la
lutte contre le sida »**

M. Ouriaghli, échevin.- Par leur adhésion à la Déclaration de Paris, les villes s'engagent, dans la limite de leurs compétences, à réaliser « les objectifs 90-90-90 de l'ONUSIDA afin que 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur séropositivité, 90 % des personnes conscientes de leur séropositivité au VIH soient sous traitement antirétroviral et 90 % des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable, ce qui permettra de les maintenir en bonne santé et de réduire le risque de transmission du VIH ».

La lutte contre le sida dépassant les clivages politiques, le Collège se joint à l'initiative du groupe Ecolo en proposant une motion commune qui prévoit non seulement la signature de ladite déclaration, mais également l'élaboration d'un plan d'action local de lutte contre le sida. En effet, il est constaté une nouvelle hausse du nombre de contaminations qui s'explique par une banalisation de la maladie.

Ce plan d'action communal est primordial pour une ville comme Bruxelles, quand on sait que l'incidence de VIH est la plus élevée dans les grands centres urbains. Il devrait viser l'ensemble des publics, en ce compris les plus vulnérables : hommes ayant des relations avec d'autres hommes, travailleurs et travailleuses du sexe, migrants et usagers de drogues.

Les points forts de la motion conjointe sont les suivants :

- élaborer un plan d'action en partenariat étroit avec l'Hôpital Saint-Pierre, centre de référence majeur pour le VIH-sida, et les associations situées sur le territoire de la Ville de Bruxelles qui luttent contre cette maladie ;
- sensibiliser la population, notamment à la notion de prévention combinée qui consiste à associer les approches comportementales et biomédicales ;
- promouvoir le dépistage en tant qu'outil de prévention ;
- lutter contre les discriminations et garantir les droits des personnes séropositives ;
- soutenir activement la réalisation du Plan interfédéral VIH 2014-2019 dans les limites des compétences communales.

M. Francois.- Je suis très satisfait de la motion proposée par le groupe Ecolo-Groen, motion soutenue et même amplifiée par le Collège. Je me réjouis en effet de votre proposition de plan d'action local, monsieur l'échevin. La lutte contre le VIH est un enjeu de santé publique majeur. Il est malheureusement relégué parmi les actions à mener plus tard, surtout avec la mise progressive au frigo, par le gouvernement fédéral et en particulier par la ministre de la Santé Maggie De Block, du fameux plan interfédéral de lutte contre le sida.

La complexité de notre système institutionnel fait qu'aujourd'hui, les matières liées à la santé sont morcelées et partagées entre entités fédérales et régionales. La présente motion nous rappelle que chaque acteur public peut et doit intervenir face à cette maladie qui infecte encore, en moyenne, une centaine de personnes par mois. La Belgique est - on le sait trop peu - un réel point noir de l'épidémie à l'échelon européen. C'est devenu intolérable. Les initiatives de remobilisation autour de cette problématique doivent, évidemment, être prises bien au-delà des couleurs politiques et des idéologies.

Je remercie donc le Collège d'avoir soutenu notre motion. Vous pouvez ainsi

constater, monsieur le président, que le groupe Ecolo-Groen œuvre aussi de manière constructive, en formulant des propositions qui peuvent susciter le consensus, surtout dans des matières comme la santé publique.

M. le Bourgmestre.- Étant donné l'engagement de l'Hôpital Saint-Pierre dans ce domaine, et ce depuis l'apparition de la maladie, il eût été étonnant que nous ne vous suivions pas.

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de burgemeester, ik heb een kleine opmerking bij deze motie. Uiteraard sta ik volledig achter de twee moties, maar ik vind het een beetje flauw dat de oorspronkelijke motie van de politieke fractie die ze heeft ingediend niet is weerhouden. Dat zou een mooi gebaar geweest zijn ten opzichte van de oppositie.

Ik zal de motie wel steunen.

M. le Bourgmestre.- Je vous propose de passer au vote sur la proposition de motion.

(Vote à main levée – Stemming bij handopsteking)

La proposition est adoptée à l'unanimité. *(Applaudissements)*
